

Axe 1 Une école bienveillante

FA Règlement intérieur des écoles des Mureaux

La nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

Textes de référence

[Code de l'éducation : articles L401-1 à L401-4 ; articles D411-1 et D411-2](#)

[Règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques](#)

Circulaire n° 2014-088 du 9 juillet 2014

Mise à jour : février 2020

Toutes les décisions prises dans un règlement édicté par les adultes doivent respecter ces valeurs



Le respect de l'obligation d'assiduité

Rappel des horaires (+ horaires APC)

Admission: dire aux familles qu'elles doivent indiquer les changements, indiquer l'autorité prévenir l'école (4 demi-journées durant le mois tolérées mais un mot permet de connaître l'autorité parentale (justificatif à communiquer, situations particulières à faire connaître), les numéros de téléphone qui sont à donner.

La fréquentation: obligation de travailler en confiance.

La scolarisation des élèves, comment contacter l'école en cas d'absence. Maladie contagieuse.

Rappeler que les absences sont consignées dans un registre d'appel des enseignants.

Fonctionnement spécifique de l'école (bons de sorties)

Devoirs de l'école: accueillir



Le **droit des parents à l'information** sur les acquis et le comportement scolaire de leurs enfants.

Les modalités d'information des parents et l'**organisation du dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique**

Périodicité des rencontres avec les parents. Pour qui et pour quoi faire. Modalité de remises des livrets (périodicité des livrets). Rassurer sur le fait que les enseignants peuvent être consultés en dehors de ces temps (Rv et cahier de liaison).

Rôle des parents élus, leur panneau d'affichage.

Fonctionnement et rôle du conseil d'école

Rappeler les risques d'outrage à agent (code civil 433.5)

Fonctionnement du site de l'école

Droit à l'image (indiquer le document type joint en début d'année)

Indiquer qu'un dossier scolaire (DSU) est ouvert en début de scolarité aux Mureaux et que les parents peuvent le consulter sur place.

Devoirs des enseignants: indiquer les difficultés, contacter les parents, renseigner les outils ...



Les **garanties de protection de l'enfant et de sa dignité**, l'interdiction des châtiments corporels et traitements humiliants

Les isolements sont interdits

Devoirs des enseignants: protéger les enfants



Les **mesures de prévention contre le harcèlement**

Devoirs des enseignants : signaler, aider

Droits des élèves: être en sécurité à l'école.

Indiquer qu'il existe un plan lutte contre le harcèlement dans le projet d'école et de la circonscription

Les règles d'hygiène et de sécurité



PAI, médicaments: processus de demande (à l'initiative des familles; joindre n° du médecin scolaire), remise des trousse, vigilance des dates qui appartient aux parents
Organisation des soins et procédure suivie si accident (appel SAMU 15)
Hygiène des élèves, vêtements, poux.

Rôle des ATSEMS.

Utilisation des téléphones par les enfants et adultes.

Interdiction de fumer.

Les vêtements prêtés doivent être rendus propres.

Vêtements interdits: écharpes, tours de cou autorisés.

Fonctionnement des vêtements perdus : ils doivent être rendus ou mis à disposition

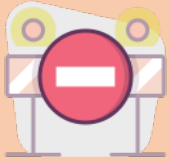
Conseiller les étiquettes au nom de l'enfant (décliner responsabilité en cas de perte)

Assurance scolaire: laquelle et pourquoi.

Circulation des poussettes et vélos aux abords de l'école, stockage des poussettes.

Obligation de surveillance des enseignants sous l'autorité du directeur.

Lieux interdits aux élèves si besoin.



Exercices de sécurité

Incendie

PPMS



L'usage ou l'interdiction de certains objets personnels (objets dangereux, objets fragiles ou onéreux, etc)

Que faire en cas de retraits des objets, comment sont-ils rendus aux familles? (attention illégal de les garder)

Pas de goûter personnel sauf fruit (voir point goûter)

Les sanctions

Le règlement intérieur de l'école comporte un chapitre consacré à la discipline des élèves qui indique des réprimandes et des sanctions de natures différentes en fonction de l'âge de l'élève, ainsi que des mesures positives d'encouragement. Il précise notamment qu'à aucun moment un élève ne peut être laissé seul et sans surveillance.

Prévoir des mesures de prévention et d'accompagnement.

Devoirs des enseignants : créer des conditions favorables à l'enseignement et l'accueil de tous les enfants

Indiquer l'échelle des sanctions si besoin

Devoirs des enseignants: un temps de réflexion pour une sanction réparatrice

Les exclusions d'école ne sont pas possibles (un changement d'école à titre très exceptionnel n'est pas une sanction)

Un élève ne peut être privé de toute la récréation.



Accueil des enfants à BEP

Rappel des lois.

Indiquer qu'un changement d'école dans l'intérêt de l'élève peut être prononcé par l'IEN

Exercices, PPMS.

Existence du PREC.

Les aides qui peuvent être apportées : RASED, psychologue scolaire.

Devoirs des enseignants: aménager temps, espace et approches pédagogiques pour répondre aux besoins des enfants , informer clairement les parents des aides (voir annexe)

Les goûters



3 principes à respecter dans les règlements :

- Équité: tous les enfants doivent pouvoir prendre un goûter soit apporté, soit proposé par l'école.
- Sécurité: les fruits évitent les problèmes d'allergie.
- Nutrition: les fruits sont meilleurs, le petit déjeuner propose une denrée céréalière.



Le **respect des principes du vivre-ensemble, de laïcité et de pluralisme** et le devoir qui en découle de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions
[Charte de la laïcité à mettre en PJ.](#)



Les apprentissages scolaires

Les enseignements et leurs modalités ne doivent pas être contestés, notamment ceux d'EMC et sciences.

La piscine est obligatoire , dispense sur avis médical.

Le rôle du sommeil.

Les enfants doivent pouvoir être habillés dans une tenue correcte, adaptée à la saison et aux activités (EPS, sorties...) pour être disposés à apprendre

Fournitures demandées, fonctionnement.



Calendrier scolaire

Dates des vacances

Dates des temps forts pédagogiques



Coopérative

Principe de gratuité.

Qu'est-ce que la coopérative ?

Comment fonctionne la coop' dans l'école.



Cantine

Le transfert des responsabilités entre le temps scolaire et de restauration.

Le départ des enfants à 11H30 pour les PS et TPS.

L'ensemble de ces éléments peuvent être rédigés sous la forme « devoirs » et « droits » de chacun.

EN ANNEXE DONNER:

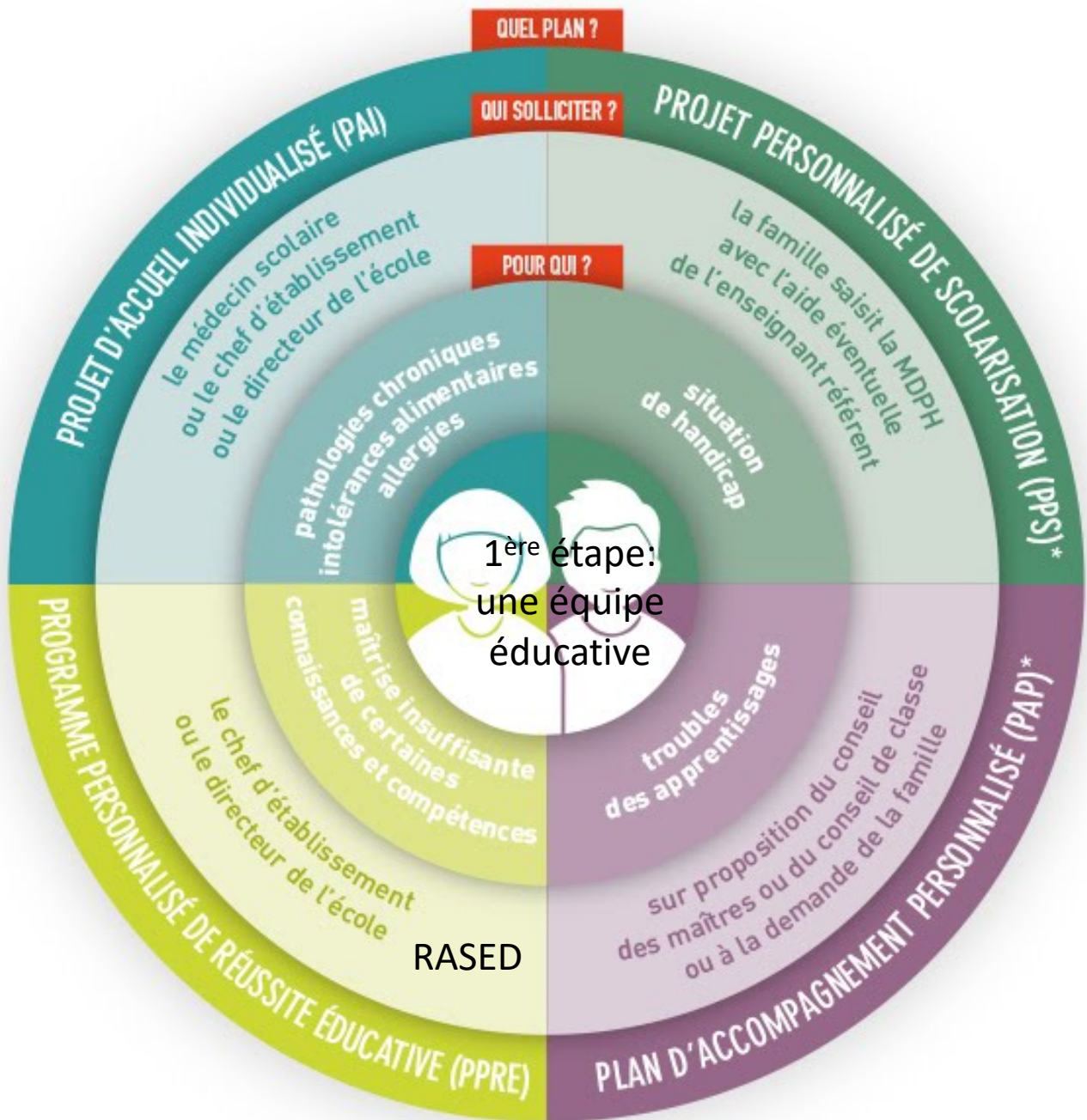
La charte de la laïcité

La charte de l'utilisation des systèmes d'information en milieu scolaire

Le droit à l'image

La calendrier scolaire

Les différentes aides qui peuvent être proposées aux élèves dans l'année



(*) Les élèves "dys", en fonction de leur besoin et du souhait de la famille, peuvent relever soit d'un PAP, soit d'un PPS.



En cas de difficultés persistantes complexes: l'équipe enseignante sollicite le PREC « Pôle ressources écoute conseil » de l'inspection



Tous les accompagnements sont consignés dans le DSU « Dossier suivi unique »